



Étudiant en CPGE ?

Inscription obligatoire à l'Université Bourgogne Europe (UBE)



Pourquoi s'inscrire à l'UBE ?

- C'est une obligation légale (loi du 22 juillet 2013). Celle-ci figure également sur Parcoursup.
- Pour bénéficier des avantages liés à la convention lycée/université : intégrer une formation en cours de cycle, accéder aux bibliothèques, la licence Microsoft Office avec Teams inclus...
- Pour obtenir ton diplôme universitaire (DEUG/Licence)



En cas d'oubli ?

- Aucune validation possible
- Aucun accès aux ressources universitaires
- Diplôme non délivré



Contacts utiles :

- Récupération des identifiants ENT
Depuis l'ENT <https://ent.ube.fr> cliquez sur «Mon compte» puis «Mon compte SESAME» et suivez la procédure.
- Secrétariat : regl-gestion.odf@ube.fr
Mail : guichet-unique@ube.fr

Que dois-tu faire ?

- 1 Note les dates importantes
- 2 Connecte-toi sur ube.fr > Je m'inscris > CPGE
- 3 Suis les étapes selon ta situation



2 juin au 7 septembre : Uniquement pour la première inscription, Opérations Préalables à l'Inscription (OPI) – enregistrement du numéro Parcoursup
Pour les retardataires : Du 8 septembre au 5 octobre



15 septembre au 10 novembre : Inscription/réinscription en ligne
Pour les retardataires de la phase précédente : inscription du 11 octobre au 10 novembre



Dans les 8 jours suivants ta démarche : Activation ENT / Dépôt des pièces en ligne



15 décembre : Date limite absolue. Passé cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.



<https://www.ube.fr/formation/procedures-dinscription-reinscription/je-suis-en-cpge-et-je-minscris-a-lub/>

